



JEX, plan de surendettement ou demande retablissement personnel

Par **orelyyyy**, le **22/11/2012** à **21:21**

Bonsoir,rrnrnJe viens vers vous, perdue... Je vais essayer de faire court.rnEn 2007, maman d'un nourrisson sans "papa", au chômage avec 537€ par mois, ma banque m'a accordé un pret conso de 13000€ pour l'achat d'une voiture en vue d'une embauche. A l'époque, ils l'ont accepté sur des bulletins de salaire en CDD vieux de 10mois. rnJ'ai toujours réglé mes mensualités. Il m'a fallu un CDI en 2008 a temps plein, pour trouver un patron véreux ma laissant sans salaire durant 6 mois pour que tout s'écroule. J'ai alors déposé dossier de surendettement, sur dossier (pas de revenus, mangeant de l'aide sociale, etc...). Je comparais jeudi prochain pour le 3ème dossier au TGI. J'ai accepté tous les plans, avec versements, mais cette fois la BDF préconise un effacement de la dette restante après ces 8 prochaines années de paiements (soit 12 ans au total de FICP), et la banque a refusé...rrnrnOr voilà, j'ai retrouvé un emploi à temps partiel, plus de droit chômage, mes revenus sont amputés de 380€ net, sans parler des frais de nourrice, gazoil, dus à mon emploi. J'ai aussi perdu une grosse partie de l'APL déclarée au dossier... En tout ce sont près de 700€ de moins mensuel...rrnrnJeudi, nous comparaissons pour l'effacement de la dette au terme, ma question est la suivante :rrnrn- Puis-je, en justifiant totalement mes dires, demander au Juge de revoir ce plan que j'ai moi-meme accepté il y a 4 mois avec remboursements, sachant que je dispose ce jour de 127€ par mois tout payé (hors dettes)? rn- Le JEX peut-il ce jour là, décider d'une autre solution que celle demandée par la BDF devant cette nouvelle situation d'autant plus précaire ? Me diriger vers un retablissement personnel ? Un moratoire ? rrnrnJe tiens à préciser que je dispose de tous les justificatifs nécessaires.rnrnJe vous remercie par avance du temps que vous prendrez pour ma demande, je vous avoue être plus qu'égarée voir effrayée...rrnrnCordialement